



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente
auprès des Nations unies à Genève

18^e session du groupe de travail de l'Examen périodique universel

VIETNAM

(Genève, le 5 février 2014)

Intervention du Luxembourg

Monsieur le Président,

Le Luxembourg se félicite du partenariat établi depuis de nombreuses années avec le Vietnam sur le plan de la coopération au développement et nous saluons tout particulièrement les progrès significatifs réalisés par le pays dans le cadre des OMD.

La situation de la liberté de la presse et la liberté d'expression, ainsi que le droit à un procès équitable restent néanmoins des sujets de préoccupation majeure.

Mon pays adresse les recommandations suivantes au Vietnam :

1. Protéger et garantir le respect de la **liberté d'information et d'expression**, en particulier des journalistes, blogueurs et de défenseurs des droits de l'homme et procéder à une réforme de la législation applicable à la presse, afin de se conformer aux standards internationaux.

2. Garantir le droit de toute personne à un **procès équitable** et en particulier, permettre la présence sans restriction d'observateurs aux audiences.

Je vous remercie, Monsieur le Président.